

LA GAZETTE DU NORD

L'ABITIBI

LA TUQUE

ROUYN

LE NOUVEL ONTARIO

29 ième ANNEE, No 18. §

ADMINISTRATION : Amos, P. Q.

Vendredi, 24 Février 1930.

Toute la famille doit vouloir

Mesdames, Messieurs,

La colonisation, ce n'est pas l'affaire seulement du père de famille. Un homme qui s'en va colon y va non seulement pour lui-même mais aussi et surtout pour les siens. Il va donc sans dire qu'il doit pouvoir compter sur l'appui, sur l'aide de toute sa famille. Cet appui, cette aide ne doit pas se confiner aux travaux du sol; il faut plus que ça, il faut un appui moral intense. Il nous suffit de songer à nos entrevues de quelques mois passés pour nous rappeler quelques exemples plus ou moins intéressants.

Il faut d'abord qu'un homme soit encouragé par le consentement de toute sa famille quand un jour il prend la décision de se faire colon. Autrement l'insuccès est certain. Au printemps dernier, il nous arrive un jour un aspirant colon qui à deux ou trois reprises précédemment s'était refusé obstinément à nous laisser parler à sa femme. C'était plus ou moins déguisé, mais en somme, c'était cela. Pressé de questions, il nous avoue un jour que sa femme ne veut pas le suivre, qu'elle n'a pas l'intention de laisser la ville. Il a donc décidé de s'en aller tout seul. Mais tout n'est pas d'en parler, il faut encore obtenir l'aide nécessaire. Voici donc que la bataille s'engage: "Dans tous les cas", conclut-il, "je vais partir et m'installer; quand je serai prêt à recevoir ma famille, vous m'enverrez conduire ma femme par la police".

—Msai, mon cher ami, ce n'est pas l'affaire de la police; ce n'est pas la police qui va aller défricher votre lot, ce n'est pas la police qui va aller construire une maison, se faire de la terre, c'est vous.

—Je comprends bien ça, mais si elle ne veut pas venir, il faudra toujours bien trouver un moyen de la faire suivre.

—Vous savez tout de même le vieux dicton: "Il ne faut pas emmener un chien à la chasse malgré lui".

—Oui, mais quand elle se verra rendue là avec ses enfants, il faudra bien qu'elle décide de faire son possible pour leur donner à manger tous les jours.

—Peut-être, mais c'est beaucoup plus certain qu'elle travaillera plutôt à s'en revenir à la première occasion. Et les enfants qu'est-ce qu'ils pensent de ça?

—Naturellement, la mère leur a donné toutes ses idées.

—Ce n'est donc plus seulement la mère mais bien toute la famille qui ne veut pas s'en aller. Alors, c'est

un cas désespéré: nous ne pouvons pas du tout vous aider à vous en aller colon.

Le lendemain, l'aspirant nous revenait, accompagné de sa femme cette fois. La pauvre mère avait dû recevoir des instructions très précises avant d'entrer au bureau. A chaque question que nous lui posions, elle répondait par un oui qui voulait dire sans équivoque, non et non.

Et la famille n'est pas partie, ne partira pas. Nous nous reprochions éternellement d'avoir destiné à la colonisation toute une famille qui refusait d'y aller. Forcer des gens à partir dans de telles conditions, c'est les vouer à un insuccès inévitable, et ce que nous voulons, ce sont des colons qui réussissent.

Le cas de divergence d'opinions dans la même famille se répète de temps à autre et nous faisons tout en notre pouvoir pour éviter de donner suite à tout projet ainsi échafaudé.

Dans d'autres cas, beaucoup plus nombreux ceux-là, la famille a fait sa demande dans le plus bel enthousiasme; tous les membres sont bien d'avis que jamais ils ne pourront mieux faire que d'aller se tailler un domaine en pays neuf. Mais voilà que les choses se compliquent. Au moment du départ, les parents s'assemblent pour faire leurs adieux à ceux qui vont partir. Les vieux parents qui comprennent mieux, qui voient les choses de la vie sous un jour plus réel, essuient bien furtivement quelques larmes, mais ordinairement ça ne va pas plus loin. D'autres, plus jeunes, se donnent la tâche de décourager nos gens qui allaient partir de bon coeur, et toutes ces larmes, ces supplications de belles-soeurs ou de cousines qu'en autre temps on avait peine à endurer, ont souvent pour effet d'ébranler les plus belles résolutions et de faire partir à reculons des gens qui étaient disposés à tenter la fortune avec une espérance inébranlable.

Manquer de volonté avant de partir, c'est à demi mal; mais manquer de volonté lorsqu'une fois on est rendu dans la colonie, c'est beaucoup plus grave. Ceci nous rappelle un cas tout à fait concret et même assez récent. Un jeune homme que nous avons bien connu voulait se marier mais il n'avait rien, ce qui s'appelle rien, pas même d'ouvrage. Rien d'étonnant donc si la fiancée ne voulait entendre parler de rien pour le moment. Alors, voilà le jeune homme qui se décide; il s'en va en région de colonisation, se choisit (suite à la quatrième page)

Commencement d'incendie à l'édifice Gosselin

Notre ville a failli devenir le théâtre d'un sinistre encore plus désastreux que celui de la semaine dernière.

En effet, dans la nuit de vendredi à samedi, le 18 février, en regagnant ses appartements vers les 3 heures du matin, M. Clifford Ipersiel, qui habite l'édifice Gosselin, au-dessus de la Pharmacie Amos, aperçut à l'arrière de la bâtisse, dans la cour, un brasier qui commençait à prendre des proportions alarmantes. Il s'empressa d'alerter les occupants de la maison qui réussirent à éteindre le feu qui léchait déjà les lambris d'un hangar et menaçait la propriété qui abrite en outre de la pharmacie Amos, le magasin de Joseph & Frères, le salon de barbier de M. W. Branchaud et plusieurs logements privés.

Sans l'action prompte et efficace de M. Ipersiel, nos pompiers auraient eu une rude besogne en mains, car l'immeuble Gosselin, tout en bois, formant le coin de la rue est adossé à l'Hôtel Transcontinental et n'est séparé que par un passage de cour de l'épicerie Caouette, sur la 1ère Avenue où toutes les maisons sont ensuite contigues jusqu'au nouveau Bureau de Poste.

M. Ipersiel a été vivement félicité de son beau geste.

Deux écoles doivent fermer leurs portes

Ste-Agathe, Qué. — En raison d'une épidémie d'influenza, le Collège du Sacré-Coeur et l'Ecole de la Sagesse ont fermé leurs portes, jeudi, donnant ainsi à cinq cents écoliers et écolières un congé forcé pour une semaine.

Le Dr J.-André Bigué

Le docteur J.-André Bigué désire remercier, par la voix de ce journal, tous ceux qui lui ont prêté leur généreux concours, lors de l'incendie qui a détruit sa propriété, le 13 février.

M. et Mme Bigué remercient également ceux qui leur ont témoigné de leur sympathie dans leur épreuve.

Le docteur Bigué aura son bureau à sa résidence tous les jours :
11 hrs a.m. à 12 hrs a.m.
2 hrs p.m. à 5 hrs p.m.
7 hrs p.m. à 9 hrs p.m.
le dimanche :
de 11 hrs a.m. à 12 hrs a.m.

A tous nos clients et amis, nous désirons annoncer que, grâce à la courtoisie de la Librairie Cécile, nous sommes à leur disposition pour leur assurer un service de premier ordre et que nous comptons sur leur encouragement.

La Pharmacie Bigué

(en face du Bureau de Poste)
Téléphone 35a
Livraison à domicile
53, 1ère avenue, -- Amos.

BELLE PROMOTION DE L'IMPERIAL OIL A M. J.-O. CHARBONNEAU



M. J.-O. CHARBONNEAU, d'Amos, nommé gérant résidentiel de l'Imperial Oil Co. Ltd, pour le Nord-Ouest du Québec.

L'un de nos concitoyens les plus en vue de notre ville vient de recevoir un vif témoignage d'appréciation de ses services loyaux et efficaces fournis pendant près de vingt ans à la compagnie IMPERIAL OIL.

En effet, M. J.-O. Charbonneau, qui habite Amos depuis

1921, s'est vu, la semaine dernière, promu au poste important de gérant résidentiel de cette compagnie pour le Nord-Ouest de Québec, comprenant l'Abitibi, le Témiscamingue, etc.

C'est au cours d'une convention de tous les agents vendeurs de ce district, tenue au Château Inn, à Amos, que MM. W.-N. Beaudry et Eric Patterson, officiers du bureau de Montréal, ont annoncé cette heureuse nouvelle qui a été accueillie avec un réel enthousiasme par toutes les personnes présentes, qui se sont empressées de féliciter leur nouveau gérant résidentiel de district.

Cette convention a tenu ses assises lundi, mardi et mercredi de la semaine dernière et s'est terminée par un banquet.

En outre de MM. Beaudry, Patterson, de Montréal, et du nouveau gérant de district, M. Charbonneau, y assistaient MM. F.-A. Bélanger, de Val d'Or, A. Constantineau, de La Sarre, J. L. Smith, de Noranda, J. Dupuis, de Lorrainville, R. Marcotte, d'Amos, S. Fortin, de Senneterre et plusieurs autres.

A M. Charbonneau, qui continuera d'habiter Amos, siège local de la compagnie pour le district,

nous offrons nos plus sincères félicitations.

DECES DE MADAME VVE VICTOR MASSICOTTE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Madame Vve Victor Massicotte, née Jeanne Massicotte, à l'âge de 69 ans et cinq mois, à Amos, après une courte maladie soufferte avec la résignation d'une véritable mère chrétienne. Elle a suivi de près son époux, M. Victor Massicotte, décédé le 25 novembre dernier.

Les funérailles de Mme Massicotte eurent lieu le 10 février en l'église de Ste-Thérèse d'Amos.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Levesque, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lapointe.

La défunte faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Toutes les dames de cette Congrégation, avec la bannière, assistaient à ses funérailles.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, trois fils: Oscar, d'Amos; Herménégilde, de Ste-Thécle; Léonide, de la mine O'Brien; quatre filles: Madame Anatole Perrier, (Edith), d'Amos; Mme Adj. Gélines (Blanche), d'Amos; Mme Joseph Frigon, (Rita), de Val d'Or; Mme Onésime Bolduc (Jeanne d'Arc), de Ste-Georgette; ses belles-filles: Mesdames Oscar et Herménégilde Vandal, Mme Léonide Massicotte; ses soeurs: Mme Ernest Vandale (Florentine), Mme Joseph Francoeur (Marie-Anne), Mme Hallé (L.-Alice);

ses frères: MM. Raoul, Prospère, Adélar Massicotte; ses belles-soeurs et beaux-frères: Mme Ad. Massicotte, M. et Mme Herménégilde Massicotte, M. et Mme Gaudiose Massicotte, M. Adélar Massicotte, M. Emile Massicotte. Elle laisse aussi beaucoup de neveux et nièces.

La famille, émue par de nombreux témoignages de sympathie reçus de toutes parts, remercie sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil de quelque manière que ce soit.

Offrandes de messes: M. et Mme Lucippe Hivon.

Bouquets spirituels: Famille Antoine Allard, Donat Rivard, Georges Dufour.

Sympathies: Familles Donat Cossette, Primat Cossette, Lionel Cossette, Esdras Frigon, Omer Frigon, Rosaire Lefebvre, la famille Langevin, Mme Raoul Gagnon, les familles Edmond Doiron et Médéric Valiquette, M. et Mme Alfred Caouette, M. et Mme Josephat Croteau, M. et Mme Lucippe Hivon, M. et Mme Emmanuel Croteau, M. et Mme Arthur Caouette, M. et Mme F. Simard, M. et Mme J.-Edouard Bissonnette, M. et Mme Albini Leclerc, les familles Raoul Massicotte, Alfred Valiquette, Louis Grenier, J.-R. Richard.

UN BEL EXEMPLE DE COURAGE

Il faut dire à la louange de nos concitoyens éprouvés par l'incendie de la semaine dernière que le malheur ne les a pas découragés.

En effet, à peine le vent du nord emportait-il les dernières fumées flottant sur les ruines que l'on voyait des équipes d'ouvriers employés à déblayer et à nettoyer les lots où se levaient encore hier les édifices rasés par l'élément destructeur.

Déjà, M. le maire Brunet a fait surgir du sol le premier étage de son nouvel immeuble dont les travaux s'avancent à un rythme accéléré.

M. Pierre Gervais voit déjà les matériaux de construction s'amonceler sur son terrain et M. le docteur Bigué n'attend que la démolition du seul mur resté debout sur son emplacement, pour se mettre aussi à l'oeuvre.

On nous apprend que M. Georges Lalancette, propriétaire de ce qui fut l'Hôtel Amos, commencera à reconstruire au printemps.

Les nouvelles constructions seront encore plus belles et mieux aménagées que celles rasées par le récent désastre.

Nos félicitations à ces concitoyens; ils donnent à tous un bel exemple de courage.

LE TABAC À CIGARETTES,
Au goût meilleur,
La Salle
 GROS PAQUET 10¢

BATISCAN

Kermesse.

La semaine dernière, nous avons eu une tombola dans notre belle salle paroissiale. C'était l'organisation d'un groupe de jeunes gens, aidés des Dames Fermières.

Le succès eut été meilleur, sans le mauvais état des chemins et diverses autres circonstances incontrôlables. Tout de même, on est assez content du résultat.

Nouveau médecin.

Depuis une semaine, notre localité est pourvue d'un médecin, le Dr Marcel Piché, qui tient son bureau chez M. Arthur Brunel.

Mutation de propriété.

M. le professeur A. St-Pierre s'est porté acquéreur de la propriété de Mme Dr Eugène Ferron.

Déplacements.

MM. Paul Leblanc et Albéric Léveillé, pilotes, ont fait un voyage à Québec, dernièrement.

—Mme Conrad Godcher, de passage à Montréal.

—Mlle Gabrielle Labissonnière a passé quelque temps au Cap de la Madeleine chez sa soeur, Mme Alphonse Fugère.

—MM. André et Hector Le-Houillier, Arthur Monfette, Jean et Robert Marchand, tous officiers de Marine ont passé quelques jours à Montréal.

L'Hôtel Queen's

change de mains

L'ancienne propriété Cardinal, située sur la rive gauche de l'Harricana, devenue l'Hôtel Queen's, propriété de MM. Létourneau & Gagnon, a maintenant un nouvel occupant dans la personne de M. Olympe Plante, agent d'assurances, d'Amos.

M. Plante a loué l'immeuble et son ameublement au complet et s'est vu octroyer par la Commission des Liqueurs de Québec, un permis pour la vente de la bière et des vins.

STE-ANNE DE ROQUEMAURE

ROQUEMAURE

Nos malades.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mesdames Rosaire Lehoux, François Pellerin et Omer Grégoire, gravement malades. Cette dernière est sous les soins du Docteur G.-Ant. Rioux, de Noranda.

Notes sociales.

M. l'abbé Henri Mailhot, curé de St-Laurent de Palmarolle était l'hôte de M. le curé Emile Couture, le 14 février.

—Mlles Wilhelmine Foy, du presbytère de St-Laurent et Adrienne Hudon, institutrice, visitaient Mlle Adrienne Bélanger, institutrice, récemment.

—M. Elie Baillargeon était de passage à Roquemaure, le 19 février.

"Pichenolles".

Dimanche le 19 février avait lieu une intéressante partie de "pichenolles" entre les amateurs suivants: MM. Laboissonnière, Léonard Fortin, Déal Lavoie et Roland Bilodeau. Ces deux derniers furent vainqueurs.

Tél. Bureau: 322 — Rés.: 32

HENRI DROUIN

B.A., L.L.L.

Avocat et Procureur
 Edifice Drouin, - AMOS

ECZÉMA

Ne peut pas être soulagé avec remèdes pris intérieurement. L'Onguent du Dr. Chase appliqué directement, soulage immédiatement la démangeaison et cicatrise la peau, la laissant douce et molle. Un traitement médical supérieur. Prouvé pendant 50 ans.

L'ONGUENT DU DR. CHASE

Les automobilistes paieront plus cher

Montréal. — A partir du 1er mars de nouveaux tarifs hausseront d'environ 9 pour cent le coût de l'assurance contre les accidents d'automobile dans la province de Québec, a déclaré ces jours-ci M. A. Leslie Ham, gérant général de la Canadian Underwriters' Association. Il y aura cependant des diminutions de taux pour l'assurance automobile contre le feu et le vol.

Cette augmentation, dit M. Ham, est proportionnelle au taux grandissant des accidents. La moyenne dans la province de Québec est bien supérieure à la moyenne du Canada dans les accidents causant des blessures à des personnes autres que les occupants de la voiture concernée.

"Dans Montréal et les environs, Québec et Lévis, il y aura une augmentation de 25 pour cent dans les taux pour la responsabilité publique, de 20 pour cent pour les dommages à la propriété, de 25 pour cent pour la collision avec déduction de \$50. Les taux d'assurance contre le feu baisseront de 20 pour cent et ceux de l'assurance contre le vol de 25 pour cent.

"Dans les autres parties de la province les taux seront augmentés de 10 pour cent pour la responsabilité publique, de 15 pour cent pour les dommages à la propriété, et de 25 pour cent pour la collision, avec déduction de \$50".

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionnés plus bas.

Cour Supérieure — District d'Abitibi

No. 4737 } **ORANGE NAUD**, marchand et **ROMEO JULIEN**, garagiste, tous deux de Barraute, district d'Abitibi, en leur qualité d'exécuteurs testamentaires à la succession de Mandoza Julien, es-qualité demandeurs; vs **HENRI POULIN**, de Barraute, district d'Abitibi, défendeur.

Avis est par le présent donné que la vente des immeubles saisis dans la présente cause, qui devait avoir lieu à dix heures de l'avant-midi, le quinzième jour de juin 1938, à la porte de l'église paroissiale de Barraute, dit district, aura lieu à la porte de la dite église, **MARDI le QUATORZIÈME jour de MARS 1939, à DIX heures de l'avant-midi.**

Le shérif,
Antonio BOURBEAU.

Bureau du shérif,
 Amos, 7 février 1939 739-6-2-0
 (Première publication, 11 fév. 1939)

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Superior Court — District of Abitibi

No. 4737 } **ORANGE NAUD**, merchant, and **ROMEO JULIEN**, garage-keeper, both of Barraute, district of Abitibi, in their quality of testamentary executors to the estate of Mandoza Julien, es-qualité, plaintiffs; vs **HENRI POULIN**, of Barraute, district of Abitibi, defendant.

Notice is hereby given that the sale of immovables seized in the present cause, formerly announced to take place at ten o'clock in the forenoon, on the fifteenth day of June, 1938, at the parochial church door of Barraute/said district, shall take place at said door on **TUESDAY, the FOURTEENTH day of MARCH, 1939, at TEN o'clock in the forenoon.**

Antonio BOURBEAU.
 Sheriff.

Sheriff's Office, 740-6-2

Amos, February 7th, 1939.
 (First publication, Feb. 11th, 1939.)

Florian LeBrasseur dit...
 (AL. MSCOY)

"C'est un plaisir que de se tenir en forme avec la BLACK HORSE"



"Pas un boxeur ne peut résister s'il ne se tient pas en parfaite condition physique", dit Florian LeBrasseur (Al McCoy), le vaillant poids lourd canadien-français. "Pour ma part, je dors bien, je prends une nourriture reconstituante pour les tissus musculaires... et pour la détente, je bois chaque jour un ou deux verres de Bière Black Horse. Cela me calme les nerfs et me stimule l'appétit!"

3 INGRÉDIENTS VIVIFIANTS DANS LA BIÈRE BLACK HORSE

Lévars pour le SANG et les NERFS
 La levure purifie le sang et l'enrichit... alimente et fortifie les tissus nerveux... renouvelle l'énergie

Houblon pour la DIGESTION
 La saveur piquante du houblon aiguise l'appétit... tonifie l'estomac... et accroît la sécrétion des sucs gastriques

Malt pour les MUSCLES
 Le malt apporte des substances d'une haute valeur alimentaire... aide aux muscles à bénéficier le plus possible des aliments

La Bière Black Horse Une source de pure satisfaction — et de bien-être
 Faite à la BRASSERIE DAWES, Montréal

Oh! DES CREPES avec de la MELASSE BEMA

• Vos gens ont plus d'appétit quand vous servez vos crêpes avec de la mélasse de table BEMA Extra Fine. Sa pure et délicate saveur ajoute du piquant à ce mets populaire.

La mélasse de table BEMA Extra Fine est un aliment pur et nutritif. Servez-la sur du pain... des crêpes et avec vos autres pâtisseries. Bonne à tout point de vue.

VENDUE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES

PERSECUTIONS RELIGIEUSES EN RUSSIE

Le périodique d'informations religieuses "Zerkovnoye Obozrenie" paraissant à Belgrade, publie la liste suivante des ecclésiastiques orthodoxes fusillés et arrêtés en U.R.S.S., en 1938:

A la veille de Pâques ont été arrêtés à Moscou: le secrétaire du Synode, un évêque, 6 prêtres, 5 présidents de Conseils de paroisses, 36 membres de Conseils de paroisses, plus de 200 laïcs s'étant fait remarquer comme particulièrement attachés à l'Eglise.

Plus tard ont été fusillés: le métropolitain Théophane de Nijni-Novgorod, sous l'inculpation fantaisiste de "trotzkisme", plusieurs prêtres et de nombreux laïcs.

Au Nord du Caucase, a été fusillé: l'évêque de l'Eglise vivante, Teliatnikoff.

Dans la même région, ont été arrêtés: plus de 100 "serviteurs du culte", y compris plusieurs musulmans.

A été fusillé: l'évêque Benedict. Ont été traduits devant le tribunal, à Penza, sous l'inculpation d'avoir voulu organiser un "front contre les Sans-Dieu: 36 prêtres.

De très nombreuses arrestations de prêtres et de croyants

orthodoxes, de prêtres vieux-croyants et d'évangélistes baptistes ont eu lieu dans le gouvernement de Smolensk et de Nijni-Novgorod.

Depuis que la G. P. U. a constaté le retour du clergé de "l'Eglise vivante" à la véritable Eglise orthodoxe, de très nombreuses arrestations ont eu lieu parmi ce clergé (l'Eglise vivante a été favorisée par les Soviets, car son activité affaiblissait l'Eglise réelle.) Ainsi ont été arrêtés: l'archevêque Pitirim, l'archevêque Juvenaliy, l'évêque Vitaly, l'évêque Vissarion, l'évêque de Koursk, l'évêque de Toula, l'évêque Korobkoff, l'évêque Grégoire.

A Samara ont été arrêtés: 20 prêtres, accusés de menées "cléricales" (sic).

La presse soviétique a signalé l'arrestation de: 2 évêques à Tamboff, sans indiquer leurs noms.

Lorsqu'ils ne sont pas fusillés immédiatement, les prisonniers sont déportés aux camps de servage où ils subissent un effroyable martyre et sont finalement voués à la mort.

Le journal cité publie une longue liste de hauts dignitaires de l'Eglise orthodoxe arrêtés avant 1938, et qui souffrent aujourd'hui dans les camps de servage.

Notes locales

Madame Jacques Bouchard passe quelques jours à Montréal.

—M. le docteur J.-E. St-Pierre et sa fillette Jacqueline sont en voyage à Québec.

—M. Frank Blais Jr est en voyage à Québec et Montréal.

—M. Gustave Duguay, N. P., est en voyage à Montréal par affaires.

—M. O. Lebel est de retour d'un voyage à Québec.

—Madame Paul Dumont, de La Sarre, était de passage à Amos, la semaine dernière.

—Madame Eddy Turnbull, de Kewagama, a passé quelques jours à Amos, l'invitée du Docteur et de Madame Bigué.

—Madame P.-A. Gervais a quitté l'hôpital d'Amos et est présentement en convalescence dans sa famille.

—M. Edouard Paré passe quelques jours à Montréal et au Lac Mégantic par affaires.

Réorganisation de la Division de Géologie

Le ministre des Mines et des Pêcheries, l'honorable O. Gagnon annonce une réorganisation de la division géologique du Service des Mines. Le Dr J.-A. Dresser qui a rempli le poste de géologue dirigeant de la Division depuis dix ans, se retire de ce poste afin de s'occuper, pour le Service des Mines, de la préparation d'un travail d'ensemble sur la géologie de la Province de Québec.

En vue de l'importance croissante de l'industrie minière de la province, la Division de Géologie est remplacée par deux divisions qui travailleront en étroite collaboration; la première continuera de faire les relevés géologiques régionaux dans la province, tandis que la deuxième fera des études plus détaillées de la géologie des gîtes minéraux. La première, la Division de la Carte Géologique sera sous la direction du Dr I. W. Jones, et l'autre, la Division des Gîtes Minéraux, sera sous la direction du Dr B. T. Denis. Dr Jones et Dr Denis sont tous deux des ingénieurs-géologues, diplômés des écoles spéciales de nos grandes universités, et possèdent un entraînement de plusieurs années qui les désignent tout particulièrement aux nouvelles fonctions que le département leur assigne.

M. P. A. Gervais ("chez Pierre") au Royal Grill

Victime de l'incendie désastreux du 13 février, M. Gervais occupe dès maintenant le sous-sol de l'édifice "THEATRE ROYAL", connu sous le nom de "ROYAL GRILL".

En attendant la reconstruction de son magasin déjà commencée sur les ruines de l'ancien, M. Gervais continuera au "Royal Grill" son commerce de mercerie et de marchandises pour dames et enfants.

Décès de Madame J-Primat Cossette

L'une de nos familles les plus distinguées d'Amos vient d'être plongée dans le deuil par le décès de Madame J-Primat Cossette (née Albertine Baribeau), survenue à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 17 février dernier, à l'âge de 47 ans.

En outre de son mari, Madame Cossette laisse sa mère, Madame Siméon Baribeau, de Saint-Prospère, comté de Champlain; ses filles, Mlles Thérèse, Georgette et Fernande Cossette; ses fils, MM. Maurice, Clément et Rémi Cossette; deux frères, MM. Armand Baribeau, d'Amos; et Léo Baribeau, de St-Prospère.

A notre concitoyen, M. Primat Cossette, et à sa famille, "La Gazette du Nord" offre ses plus sincères condoléances.

(Nous donnerons, la semaine prochaine, le compte-rendu des funérailles).

Mort d'un sénateur

9 vacances au Sénat.

Toronto. — L'honorable James Houston Spence, C.R., de Toronto, sénateur libéral depuis 1928, est décédé ces jours derniers à sa résidence ici. Il était âgé de 71 ans et malade depuis plusieurs mois. Il avait été président de l'Association du Barreau de l'Ontario et faisait partie de l'étude légale Star, Spence, Fraser and Hall.

Neuf vacances.

Ottawa. — La mort du sénateur James Houston Spence a créé un neuvième vide dans les rangs du Sénat et abaissé la représentation libérale à 33. Il y a 54 conservateurs à la Chambre Haute, qui compte 96 sièges.

Il y a actuellement cinq vacances pour Québec, deux pour l'Ontario, une pour le Manitoba et une pour l'Alberta.

Feu Madame Hubert Brideau

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Madame Hubert Brideau (née Marcelle Roussel), survenue à Amos, ces derniers temps, après quelques jours de maladie.

Madame Brideau habitait notre ville depuis à peine deux mois avec son mari, quand elle fut ravie à l'affection de ce dernier, à l'âge de 20 ans et après neuf mois de mariage seulement. Elle laisse aussi trois sœurs: Mesdames Héliodore Brideau (Marguerite) et Honoré Marois (Graziella), ainsi que Mlle Laura Roussel; aussi un frère, M. Georges Roussel, tous de St-Isidore, Nouveau-Brunswick, lieu d'origine de M. et Mme Brideau.

Le service funèbre fut chanté en l'église d'Amos par M. l'abbé Rosaire Lapointe et la sépulture eut lieu au cimetière paroissial du même endroit. Les porteurs étaient: à la croix M. E. Masse; à la dépouille mortelle, MM. Jean et Philippe Gobeil, Omer Masse et A. Denis.

A notre nouveau concitoyen et à sa famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Mariage Charland - Pierre

Samedi, le 4 février, en la demeure privée de M. le curé F.-X. Chagnon, de la nouvelle paroisse de St-Brigitte de Cadillac, dans la plus stricte intimité, a été béni le mariage de Mlle Gabrielle Charland (Gaby), fille de Mme Vve Régina Charland, de Cadillac, autrefois d'Amos, avec M. Raymond Pierre, de Kewagama, fils de M. et Mme Napoléon Pierre, de Casselman, Ontario.

Un magnifique programme de chant a été exécuté, durant la cérémonie, par Mlle M.-A. Boutin, MM. P.-E. Chartier et R. Godbout.

Mlle Alma Labbé et M. Bernard Charland agissaient comme garçon et fille d'honneur, et M. P. Charland conduisait les mariés.

La mariée, accompagnée de son frère Jean-Marie, portait une robe de velours chiffon rouge-vin. M. Théode Quessy servait de témoin au marié.

Après la cérémonie, une réunion intime a réuni à la demeure de la mariée les invités autour d'une table bien garnie que présidait M. le curé.

Les nouveaux époux partirent dans l'après-midi, à bord du train.

Remerciements

La famille Napoléon Blais remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Madame Napoléon Blais (née Victoria Bélanger), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous, un cordial merci.



Emissions particulièrement recommandées:

Une nouveauté:

• "S. V. P." le mercredi, à 8.30 h. du soir, Réponses à tout. Instructif et éducatif. Envoyez des questions.

• Radio - Matin, de 8 h. 30 à 9 h. 30 tous les jours, le dimanche excepté. (Par CBF).

• Les Maîtres de la Musique le dimanche, à 10 h. du soir.

• C'est la Vie! Radio-roman, le vendredi, à 8 heures du soir.

• Carnation Contented, fantaisie radiophonique, le lundi, à 10 heures du soir. (CBF).

• La Demi-Heure de Paris, le mardi, à 8 heures du soir.

SECTEUR FRANÇAIS de RADIO-CANADA

CBF	CBV	CBJ
Montréal	Québec	Chicoutimi
CJBR	CKCH	CHNC
Rimouski	Hull	New-Carlisle

Pour le courrier postal, Radio-Canada, 1231 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

HOCKEY

Deux excursions: l'une, de Val d'Or et l'autre, de La Sarre, nous ont amené, dimanche dernier, trois clubs de hockey, accompagnés de centaines de supporters. En effet, 225 citoyens de Val d'Or accompagnaient leurs porteurs et 125 représentants de La Sarre et de Macamic venaient acclamer leurs équipiers destinés à rencontrer nos clubs d'Amos.

Dans l'après-midi, Val d'Or l'emporta par le score de 3 à 1 sur l'"Harricana", au cours d'une belle joute chaudement contestée.

La Sarre était au programme à 7 heures dans la soirée avec "Inspiration" et Macamic, à 9 heures, devait se mesurer contre "Harricana". La partie La Sarre-"Inspiration" s'est terminée par un score de 2 à 2, à travers un nuage de neige poussée par un vent de 30 milles à l'heure. On a donc dû remettre à une date ultérieure la partie Macamic-"Harricana" parce qu'à l'issue de la première partie, la température était devenue tout-à-fait impossible.

Dimanche, nos équipes se rendront à Rouyn rencontrer deux clubs locaux.

Demande à la Législature

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Compagnie de Chemin de Fer Témiscamingue et Abitibi s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à la présente session, pour obtenir la passation d'une loi prolongeant le délai de la construction de sa ligne de chemin de fer et pour autres fins.

QUEBEC, 8 février, 1939.

Les Procureurs de la Requête

GRAVEL, THOMSON & HEARN

La Commission des Liqueurs a réouvert ses portes

Délogée par l'incendie, la "Commission" s'est trouvée un nouveau local temporaire au sous-sol de l'Hôtel Transcontinental, dans la partie autrefois occupée par le "Quebec Miner".

Dès samedi dernier, vers les 4 heures de l'après-midi, aidé de son personnel, M. Ant. Deslongchamps, gérant de notre magasin local avait terminé l'installation temporaire de sa marchandise et enregistré ses premières ventes. Sitôt l'immeuble Brunet terminé, la "Régie" y transportera ses pénates pour y poursuivre l'occupation de lieux jusqu'à l'expiration de son bail.

ATTENTION!

J'ai le plaisir d'annoncer à tous mes bons amis d'Amos et à ceux des paroisses environnantes que j'ai ouvert un commerce à peu près semblable à celui que j'avais autrefois. Je tiendrai ce commerce sur la première avenue, où était Delisle Auto Parts, et sera opéré sous le nom de Lucien Cardinal. Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui m'ont encouragé dans le passé et sollicite de nouveau votre estimé patronage.

Venez voir votre humble serviteur de jadis.

LUCIEN CARDINAL

Tél. 79.

—C'est une belle passion que celle des bons livres, lorsqu'on les fait passer dans sa mémoire et dans son cœur.

— Clément XIV

La qualité prime tout

THÉ "SALADA"

TOUTE LA FAMILLE DOIT VOULOIR

(suite de la première page)

sit un lot, s'y bâtit une petite maison. Grâce à l'aide du gouvernement, il revenait cette fois avec quelque chose et le mariage fut célébré. Quelques jours plus tard, le jeune couple était installé dans sa nouvelle demeure. Pour les premières semaines, tout alla bien. Mais voici que le mari changea, qu'il abandonna de vouloir. Habitué depuis longtemps à se reposer, il voulut se reposer encore. Durant ce temps, la terre ne se défrichait pas, les primes n'arrivaient pas, mais la misère s'en venait. Si, un jour ou l'autre, la jeune femme moins prise par son travail de la maison l'accompagnait sur le lot, mettait la main à la hache, lui devenait excellent bûcheron, peut-être pour montrer à sa femme comment s'y prendre. Elle partie, tout était fini. Après quelque temps de cette existence misérable, le jeune couple n'en pouvait plus. On vendit quelques meubles pour payer les frais de transport et ce fut le retour, retour vers une existence non moins pénible, sans aucun espoir d'emploi continu. Et pourtant, si le jeune homme avait continué de vouloir, que n'aurait-il pas fait pour assurer son bien-être.

A côté de cela, nous voyons à tous les jours des exemples de volonté persistante, de courage in-

branlable chez des familles entières. L'autre jour, c'est une dame bien mise, dans la quarantaine, qui arrivait à nos bureaux avec ses trois fils, trois galliards d'une vingtaine d'années. La mère voulait s'en aller avec ses fils prendre une terre de colonisation. Nous étions un peu surpris de voir une telle décision chez une femme bien mise, d'une belle éducation et encore jeune, somme toute.

—Mais est-ce que vous ne craignez pas les difficultés dans cette nouvelle vie?

—Des difficultés, ça ne sera pas la première que je rencontre; depuis la mort de mon mari, j'étais vendeuse dans un grand magasin. Je suis encore la seule à gagner, chez nous. Jamais je n'aurai un meilleur salaire que ce que j'ai aujourd'hui.

—Mais pensez-vous que vos fils ont bien besoin de vous pour aller s'établir sur une terre?

—Certainement. Je suis la seule aussi qui connaisse un peu la culture. Mon vieux père était cultivateur, à quelques milles de Montréal. Lui-même d'ailleurs se propose de partir avec nous autres. Quant à mes trois fils, ils ont bien le courage, la volonté, mais somme toute, ils ne connaissent pas la culture. Nous pourrions donc leur rendre de précieux services, d'autant plus que

seuls, ils n'auraient personne pour tenir la maison. . . pour le moment, du moins.

Et pourtant, les trois grands garçons avaient proposé à leur mère de rester en ville jusqu'à ce qu'ils lui aient aménagé un logis convenable, jusqu'à ce qu'ils aient gagné assez pour la mettre à l'abri des privations. Mais elle ne voulait rien entendre, elle voulait être avec eux pour les encourager, les soutenir et les aider. Admettez que c'est un bel exemple.

Il ne se passe pas de semaine que nous n'ayons à accompagner un groupe qui part d'ici ou de là; et parmi les gens qui vont reconduire les partants, nous en entendons souvent qui disent: "Soyez courageux; travaillez de toutes vos forces et nous vous aiderons tant que nous serons capables. Et un bon jour, quand nous ne pourrions plus tenir, nous irons vous rejoindre."

Nous songeons encore à cette parole d'un vieillard de plus de quatre-vingts ans qui, venant conduire à la gare son fils, père d'une nombreuse famille, nous disait avec fierté: "Il est plus chanceux que moi, le petit; quand je suis parti de chez nous pour aller faire ma terre, je faisais à toutes les semaines un trajet de plus de vingt milles à pied. Nous n'étions pas riches mais nous avons vécu. S'il veut faire son possible, il n'y a pas de doute qu'il réussira mieux que nous autres". Et, d'un geste large, il me montrait, dans la demi-clarté de la fin du jour, toute une paroisse défrichée au prix de bien des sueurs.

La volonté persistante, une fois qu'on est rendu dans la colonie, est indispensable au succès. Et nous nous rappelons toujours avec plaisir l'exemple d'une famille partie de Montréal il y a quelques années et établie dans une de nos colonies les plus reculées. Le père et la mère étaient tous deux nés en ville, de même que les enfants, il va sans dire. Ces gens n'avaient donc aucune expérience de la terre mais ils avaient le courage des forts. Il est encourageant de voir le travail que cette famille a fait depuis son arrivée en pays neuf. Un à un on a acheté les animaux indispensables: pouce par pouce on a défriché une terre qui sera avant longtemps un de nos beaux domaines agricoles. Dans cette famille, on profite de tout; rien ne se perd, rien ne s'est jamais perdu. La mère est bonne cuisinière; sa table est maintenant connue et tous les passants s'y arrêtent pour un bon repas. L'un des jeunes fils connaît parfaitement les deux langues et il sert d'interprète rémunéré chaque fois que l'occasion s'en présente. Les filles sont très habiles à la couture et les merveilles qu'ont produites leur aiguille seraient trop longues à énumérer.

Quand on nous demande si une famille venue de la ville peut réussir en colonisation, nous ne manquons le 5 novembre, 1938.

pas de citer l'exemple de cette famille et nous pouvons toujours répondre: réussit qui veut.

Si tous nos colons allaient prendre l'exemple chez ces gens dont la volonté ne se dément pas, le succès de la colonisation serait d'ores et déjà assuré.

J.-B. LANCTOT

BREVETS D'INVENTIONS (Patentes)

Pour tous pays. — Demandez nos renseignements gratuits.

Ramsay Company

Reg'd

PROCEUREURS

273, rue Bank, Ottawa.

Un pétrolier s'échoue

Kingsville, Ont., 24. — De nouvelles difficultés confrontent l'équipage du pétrolier "Paratex", qui, après avoir lutté durant quatre jours contre les glaces pour se frayer un passage à travers le lac Erié, s'est échoué sur un banc de sable à 200 verges de ce port. L'abaissement continu du niveau du lac ne lui permet pas de se dégager. Il y a 17 hommes à bord et 20,000 gallons d'essence.

Tél. 84
Syndic Autorisé

J. de V. Lafrance
LIQUIDATEUR

(Edifice Germain & Lafrance, Ltee
1ère Avenue, AMO)

A VENDRE

Machines à vendre pour boutique à bois: machine à tenon McGregor, Corroyeur 12 pouces, Pony planeur, 16 pouces, Scie à ruban Cowan, Polisseuse McGregor, Martoiseur, perceuse, etc., à vendre à sacrifice.

Jos. Robitaille
PARQUET, QUE

Berlin râfle les bijoux des Juifs

Berlin. — L'Allemagne a subitement ordonné, jeudi, à tous les Juifs du Reich de remettre au gouvernement, avant le 7 mars, tous leurs bijoux et métaux précieux qui seront achetés aux conditions faites par l'Etat.

Le communiqué ne nomme pas la raison de cet ordre et ne spécifie pas à quelle fin ces bijoux et métaux serviront.

Marion & Marion
Maison
Canadienne-française
Brevets, Marque
de Commerce,
Dessins de
Fabrique
enregistrés
en tous
pays.

INVENTIONS

Demandez le
"GUIDE DE
L'INVENTEUR"
qui vous sera envoyé
gratuitement sur demande.

1555, rue UNIVERSITÉ,
MONTREAL.



Pour faire aimer les Poudings

par Mary Blake

Est-ce que tout le monde, chez vous, prend un air de dégoût lorsque vous servez un pouding — ou est-ce que tout le monde s'en réjouit? Je connais un secret pour rendre tous les poudings délectables. Employez simplement du Lait Carnation Irradié.



Le Lait Carnation est simplement du lait complet dont une partie de l'eau naturelle a été retirée; stérilisé pour se garder indéfiniment sur la tablette de la dépense; homogénéisé pour que chaque goutte soit également lisse et crémeuse; irradié pour avoir un supplément de vitamine D "ensoleillée".



Les spécialistes pour bébés prescrivent des formules de Lait

Carnation Irradié pour les bébés élevés au biberon, parce que le Lait Carnation est *super-digestible*, uniforme, sûr, possède un *supplément* de vitamine D, et coûte si peu.



Le Lait Carnation aide de deux façons quand il s'agit des poudings. Il leur donne une nouvelle saveur exquise, et il les rend plus lisses et plus crémeux. Le Lait Carnation produit le même effet chaque fois qu'il est employé — dans la cuisine, dans le café, sur les fruits ou sur les céréales.



Le "Livre de Menus Carnation" contient une multitude d'idées et de recettes, et est offert gratis. Ecrivez, pour le demander, à Carnation Company Limited, Toronto, Ontario.

RADIO — Ecoutez le programme "Contented Hour", en français, tous les lundis à 10 heures du soir, poste CBF, Montréal.

POUDING AU BLÉ D'INDE

¼ tasse d'eau bouillante, ¼ tasse de mélasse, ¼ tasse de Lait Carnation, non dilué, ¼ tasse de suif de bœuf, haché, 2 ½ tasses (10 ¾ onces) de farine de maïs, ½ cuillerée à thé de canelle, 1 œuf, 1 ½ tasse de farine tamisée, ¼ cuillerée à thé de bicarbonate de soude, ¼ cuillerée à thé de sel, ¼ tasse de pomme hachée finement. Délayez la mélasse dans l'eau bouillante. Ajoutez le Lait Carnation, le suif, la farine de maïs et la canelle. Battez ce mélange à fond, puis ajoutez-y l'œuf en le battant, la farine qui a été tamisée une seconde fois avec le bicarbonate de soude et le sel, et la pomme hachée. Versez dans un moule graissé et faites cuire deux heures à la vapeur.

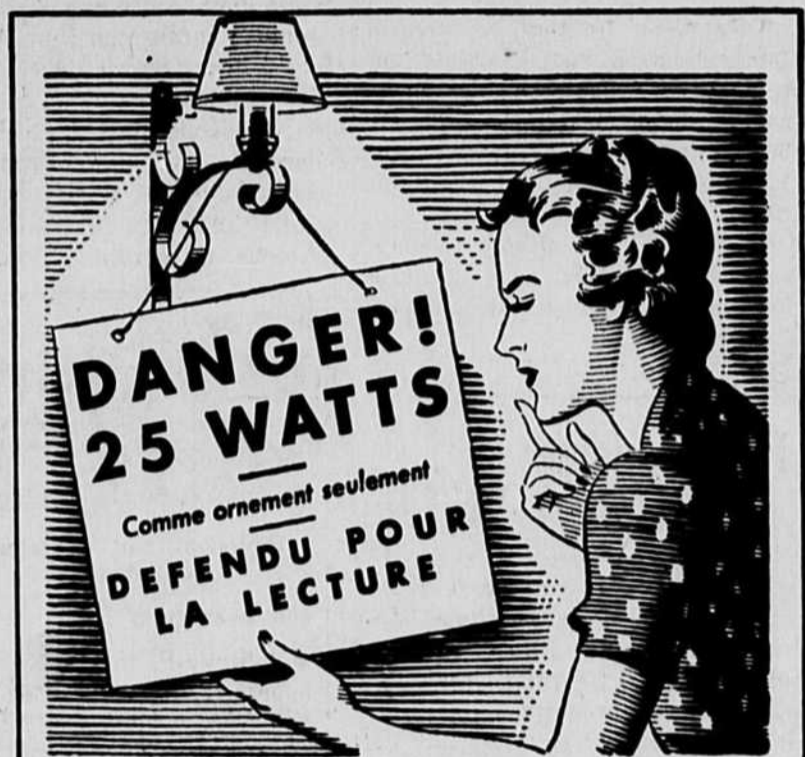


UN PRODUIT CANADIEN

Carnation Milk

IRRADIÉ

"provenant de vaches bien nourries"



DANGER!
25 WATTS

Comme ornement seulement
**DEFENDU POUR
LA LECTURE**



Pour lire ou coudre, vous avez besoin d'une bonne lumière. Choisissez les ampoules Edison Mazda de 100 watts. Les nouveaux bas prix sont maintenant en vigueur.

FABRICATION CANADIENNE

ECLAIREZ-VOUS MIEUX — EPARGNEZ VOS YEUX

Lampes

EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Mesdames, Rose-Anne des Mars vous dit:

UN BEL EPIDERME EST VOTRE DROIT

Quel que soit son âge, une femme doit soigner son épiderme. Rapelons-nous qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, et que jamais non plus, il n'est trop tôt pour bien agir en ce domaine.

Soigner sa peau, c'est surtout la nourrir de façon appropriée, c'est lui donner par l'extérieur ce qu'elle perd à l'intérieur: c'est là le secret des peaux gardées jeunes et fraîches, même dans un âge avancé.

Entre vingt et trente ans, la peau est dans tout son éclat. Supposons que vous avez cet âge. Sur cette fraîcheur qui est votre apogée, si vous vous contentez de

poser simplement du rouge et de la poudre, vous vous préparez de grands regrets pour plus tard. C'est que vers les vingt-deux ou vingt-trois ans, déjà le travail des glandes de l'épiderme commence à se faire au ralenti et la sécrétion des huiles nécessaires à la conservation de la souplesse de l'épiderme est moins abondante; vous ne vous en apercevez pas, mais le travail interne qui s'accomplit marque votre peau si vous ne prenez garde d'en sauvegarder la fraîcheur par les soins requis. Imperceptiblement, votre peau devient sèche, des lignes d'abord invisibles s'y dessinent, puis

s'accroissent peu à peu, et un beau jour, vous serez jeune encore et vous vous apercevrez avec effroi que vos yeux et votre bouche sont entourés de hachures, vos paupières fripées, votre front barré, et que la patte d'oie est très apparente sur vos tempes.

C'est donc un devoir envers votre beauté, quel que soit votre âge, de nourrir chaque soir votre peau en y appliquant une bonne crème de nuit: si vous êtes jeune, elle gardera votre peau fraîche, si vous êtes plus âgée, elle la rajeunira en lui apportant l'élément gras dont elle a besoin pour redevenir flexible, atténuer les rides, les aider à disparaître.

A mesure que se succèdent les années, le travail des glandes se fait de plus en plus lent: à vous donc l'obligation de fournir à votre peau le moyen de conserver sa jeunesse.

A cet effet, procurez-vous une

crème nourrissante conforme à la nature de votre peau: il en est de multiples marques sur le marché. Faites un choix judicieux afin d'obtenir les résultats que vous en attendez. Appliquez cette crème suivant les lois du massage pour ne pas tirer la peau et produire l'effet contraire à celui que vous recherchez.

Je me ferai un plaisir de vous indiquer exactement comment appliquer votre crème de beauté qui vous embarrasse.

Adressez votre lettre à

ROSE-ANNE DES MARS,
Boite Postale 183,
Station H — Montréal.

—Malheur au voyageur qui aurait fait le tour du monde et qui rentrerait athée sous le toit de ses pères! — Chateaubriand.

Vitamine B₁ et minéraux essentiels
restaurent la santé et la vigueur. Les deux contenus dans
La Nourriture du Dr Chase

Le lait --- l'aliment par excellence

"En vue de la quantité énorme de lait qui se produit au Canada tous les ans — plusieurs millions de gallons — il est singulier que la consommation de cet aliment par tête de la population ne dépasse pas deux tiers d'une chopine", dit Laura Pepper dans le bulletin intitulé "Le lait — l'aliment par excellence", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Il faut chercher l'explication de cette faible consommation dans le fait que beaucoup de gens ne se rendent pas compte du rôle important que cette nourriture réellement indispensable joue dans le développement du corps. La consommation actuelle par tête est bien inférieure à celle que recommandent les spécialistes, qui ont fait une étude de la nutrition.

La Commission technique du Comité de la santé de la Société des nations recommande l'emploi quotidien de 750 grammes de lait (environ une chopine et un tiers) pour les enfants âgés de 1 à 2 ans, et de 1.000 grammes (environ une chopine et 4-5 pour les enfants de 2 à 14 ans. La Commission insiste également sur le fait que le lait devrait entrer pour une bonne part dans la nourriture à tous les âges.

Le lait devrait être à la base de tous les repas pour les enfants et les adultes. Une quantité quotidienne de une chopine et demie à une pinte pour tous les enfants, spécialement pendant les années de la croissance la plus rapide, fournit le calcium nécessaire ainsi que les vitamines et d'autres facteurs qui stimulent la croissance. Une chopine de lait par jour fait beaucoup de bien aux grandes personnes, non seulement à cause des calories que le lait fournit, mais à cause de ses propriétés, qui sont essentielles pour le maintien de la santé.

Le lait est un des aliments appelés "protecteurs", utiles surtout pour leur matière minérale, leurs vitamines et leur richesse en protéine. Il se classe au premier rang des aliments parce qu'il fournit plus de choses essentielles à la nourriture que tout autre. En d'autres termes, aucun autre aliment ne peut le remplacer. Ce bulletin que l'on peut obtenir gratuitement en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, traite d'une manière concise des faits les plus importants de cette question, par exemple la valeur du lait dans la nourriture, le lait sous différentes formes, le soin du lait sur la ferme et jusqu'à sa livraison au consommateur, la consommation et l'emploi du lait; on y trouve également de nombreuses recettes de soupes et de timbales pour le lunch et le souper, de sauces à la crème, de boissons au lait et de mets au lait pour les convalescents.

"La Gazette du Nord"

41, Avenue Bégin, Lévis

Continue "L'Abitibi"

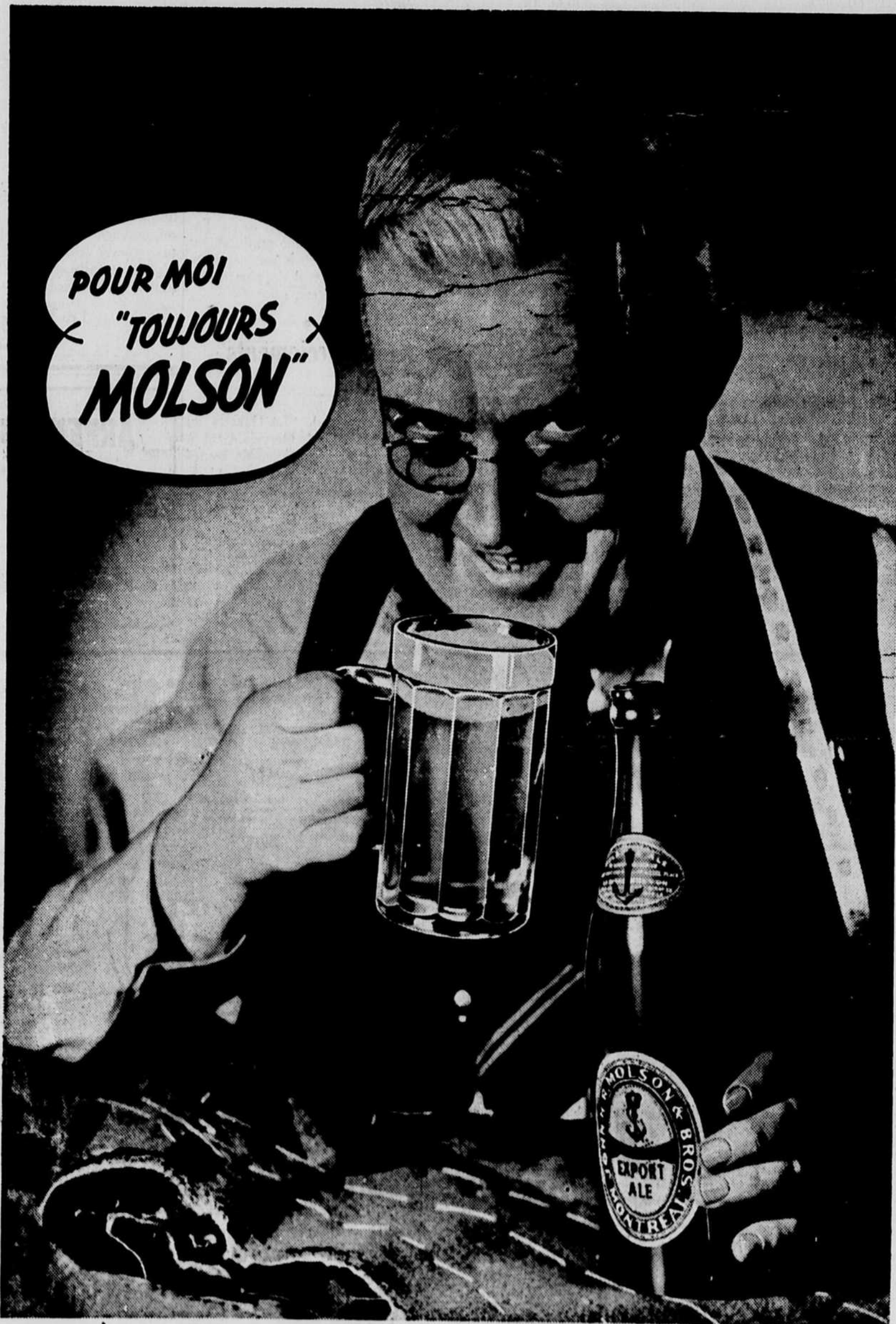
"LA GAZETTE DU NORD" est la propriété de La Publicité Régionale Enrg. et est imprimée aux bureaux de: "Le Quotidien, Limitée", au No 41, Avenue Bégin, Lévis.

Adresse postale

Représentant: "LA GAZETTE DU NORD"

Boite 396,

Haute Ville, Québec.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

...préférée pour sa qualité et sa saveur

DEPUIS 200 ANS



KAPUSKASING

DECES

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Madame John Morel (née Hélène Brunet), à l'âge de 67 ans. Elle était de naissance américaine, étant née à Chicago, U.S.A.

Elle demeurait en notre ville depuis 16 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte M. et Mme Jos. Clavelle (sa fille avec laquelle elle demeurait depuis octobre dernier); ses filles (Emma) Madame Marchand de Tilbury, Ont.; (Anna) Mme Martin, de Chapleau, Ont.; (Blanche) Mme Longpré, de Timmins, Ont.; (Exilia) Madame All Smith, de notre ville; quatre fils:

Oscar, de Cochrane, Ont.; John, de Timmins, Alphège, de Kittigan, et Armand, de Kapuskasing; un frère, M. Alphonse Brunet, de Fauquier, Ont.; un grand nombre de petits enfants.

Son mari l'a précédé dans la tombe il y a deux ans. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

AUTRE DECES

Samedi dernier, le 28 janvier, décédait à l'hôpital de Hearst, où elle avait été transportée la veille, Mme Alfred Lacroix (née Eva Lalonde), à l'âge de 38 ans. Mme Lacroix demeurait en notre ville depuis huit ans. Elle laisse pour la pleurer, son époux et huit enfants: Léon, Albert, Irène, Philippe, Henri, Yvonne, Rita, Jeanne; son frère, Arthur; sa mère, Mme Félix Lalonde; ses sœurs, (Aurore) Mme Xavier Ouimet, de Timmins, et Mlle Léa, de notre ville; ses belles-sœurs, Madame Arthur Lalonde (Joséphine), Mme Théodule Perron, Lac Pel-

letier, Sask.; (Emma) Madame Joseph Gaudy, Cadillac, Sask., (Olivine) Mme Eldevert Perron, Colombie Anglaise; sa belle-mère, Mme L. Lacroix, Creighton, Sask.; ses beaux-frères, MM. Zéphirin, et George Lacroix, de Creighton, Sask., M. Jos. Lacroix, de North Battleford, Sask., M. Xavier Ouimet, de Timmins, Ont.

Les porteurs étaient: son frère, M. Arthur Lalonde et MM. Lionel Vallières, Albani Desjardins, Alphonse Proteau, J. Morinville, Alfred Morinville.

Les élèves des deux classes auxquelles appartiennent deux jeunes Lacroix assistèrent aux funérailles, accompagnés de leurs professeurs et maîtresses.

Le R. P. P. Deschênes, O.M.I., officiait. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

STATISTIQUES POUR L'AN 1938

La paroisse de Kapuskasing compte 580 familles catholiques: 411 françaises, 101 anglaises, diverses nationalités, 19.

Ames, 2,513.

Communions, 1,957; communions distribuées, 40,000; baptêmes, 107; mariages, 19; sépultures, 29.

MALADE

M. Ferdinand Landriault a été transporté d'urgence à l'hôpital de Hearst, où il vient de subir une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Semence enregistrée d'orge et d'avoine

En 1938 les stocks canadiens d'orge de semence enregistrés offerts en vente formaient environ 131,000 boisseaux. La quantité de variétés certifiées dont le plus gros était tenu dans l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie-Britannique, était d'environ 59,000 boisseaux. La production totale de semence enregistrée et certifiée d'avoine en 1938 était évaluée à 865,000 boisseaux et 137,000 boisseaux respectivement. Il s'est cultivé certaines variétés certifiées de semence d'avoine dans les Provinces des Prairies, tandis que les approvisionnements de variétés enregistrées ont été distribués dans tout le Canada.

MALARTIC

Chambre de Commerce.

Le 7 février, avait lieu au Château Malartic une assemblée des membres de la Chambre de Commerce de Malartic, afin d'élire son conseil pour l'année 1939. Ont été élus:

Président: M. C.-A. Magnan, président de The Goldfield Amusements.

Vice-président: M. J.-L.-Alcide Béland, épiciier, ex-maire de Montauban les Mines.

Directeurs: M. J. Millemback, Surintendant de The Canadian Malartic. M. J. R. Morrie, surintendant de Esat Malartic.

M. A. H. Robertson, surintendant de Sledden Malartic.

M. Armand Dumais, arpenteur. M. Jacques Miquelon, avocat.

M. A. Authier, propriétaire du Château Malartic.

Trésorier: M. R.-A. Gagnon, gérant de la Banque du Commerce.

Secrétaire: M. C.-A. Danby, gérant de la Banque de Toronto. Félicitations aux officiers élus.

O. LEBEL, bijoutier

Locataire de l'immeuble "Hôtel Amos" détruit par les flammes, M. Lebel est maintenant installé dans le magasin de merceries de M. P.-X. Cossette, qui a eu l'amabilité de lui céder gratuitement l'espace nécessaire à son commerce et à son travail de réparations de montres, bijoux, etc.

Remerciements

Par la voix de "La Gazette du Nord", M. Pierre Gervais tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont manifesté de la sympathie dans sa récente épreuve et prêté leur concours pendant et après l'incendie.

—L'athéisme, s'il est conséquent, peut et doit croire à un prodige de chaque minute. — Joubert.

Ne Restez Pas en Proie à la Constipation!

Si vous êtes atteint de constipation et que vous vous sentez las, déprimé, abattu—il est temps de réagir. Non pas en prenant des purges! Mais en attaquant la cause du mal. Si vous ne mangez que ce qu'on mange d'ordinaire, il est probable que votre constipation est simplement due au manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas grosse nourriture mais un genre de nourriture incomplètement assimilée qui laisse dans l'intestin une "masse" spongieuse favorable à l'évacuation. Si c'est votre cas, mangez du All-Bran de Kellogg, croustillant et doré, chaque matin à déjeuner et buvez beaucoup d'eau. Outre sa richesse en "volume", All-Bran contient le tonique intestinal naturel, la vitamine B1. All-Bran est fabriqué en Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.

Flanc aux nouilles aux oeufs Catelli

- 1 paq. de nouilles aux oeufs Catelli fines.
1 pinte de lait
2 oeufs.
3 c. à table de sucre.
1/2 c. à thé de vanille ou citron.
1 pincée de sel.

Briser les nouilles et faire bouillir dans le lait. Ajouter le sucre, sel, essence et les oeufs bien battus. Verser le tout dans un plat beurré et faire gratiner dans un four à feu modéré.

Les Recettes de Jeanne Catelli.

ARPENTEUR

C.-M. Deschênes, B.A.

Téléphone: 175

C. P. 284, AMOS.

FÈVES AU LARD CATELLI



CUITES AU FOUR avec mélasse



FÈVES D'ANNAPOLIS "Yellow Eye" CUITES AU FOUR



avec SAUCE AUX TOMATES

IMPORTANT:—Sur réception de 250 noms "CATELLI", découpés des étiquettes de nos pâtes alimentaires en paquets, ou de nos produits en conserves, et de dix centimes (10c.) pour frais d'envoi, nous vous enverrons un beau jeu de cartes fini table, à tranche dorée. Le nom "CATELLI" apparaît au moins cinq fois sur chaque étiquette de la marque "CATELLI". Adresses vos demandes à Catelli, 305 rue Bellechasse, Montréal.



Téléphones ou venez me voir et laissez moi vous démontrer comment les poussins Bray ont rapporté de réels profits. Attention personnelle, prompt livraison.

Wilbrod Lemay AMOS, QUE.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectis, tel que mentionné plus bas. Cour supérieure — District d'Abitibi

Canada, Province de Québec, No. 4922 } EDDY BOUCHARD, } journalier, d'Amos, (Demandeur dans l'instance originale), saisissant; vs DUVER-CREEK GOLD MINES LIMITED, corps politique et incorporé ayant son principal siège d'affaires à Montréal et une place d'affaires dans le district d'Abitibi. (Défenderesse dans l'instance originale), saisie.

Les droits miniers sur les claims Nos A-59126 à A-59129 soit le permis de mise en valeur No 1850, A-59132 et A-59133 soit le permis de mise en valeur 1851, A-59283 et A-59284 soit le permis de mise en valeur No 2237, A-59285 et A-59286 soit le permis de mise en valeur 2238, A-66983 et A-66984 soit le permis de mise en valeur No 1777, A-59673 et A-59674 soit le permis de mise en valeur No 59675 et A-59676 soit le permis de mise en valeur No 2300, A-59677 et A-59678 soit le permis de mise en valeur No 2301, A-59679 et A-59680 soit le permis de mise en valeur No 2302, A-59681 et A-59682 soit le permis de mise en valeur No 2303, tous situés dans le canton Duvernay, district d'Abitibi, avec bâtiesse dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus JEUDI, le VINGT-TROISIEME jour de MARS 1939, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau d'enregistrement, à Amos.

Le shérif, Antonio BOURBEAU, Amos, 17 février 1939. 871-7-2-0 (Première publication, 18 fév. 1939)

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. Superior Court. — District of Abitibi

Canada, Province of Québec, No. 4922 } EDDY BOUCHARD, } labourer, of Amos, (Plaintiff in original suit), seizing; vs DUVER-CREEK GOLD MINES LIMITED, a body politic and corporate, having its principal place of business at Montréal, and a place of business in the District of Abitibi, (Defendant in original suit), seized.

The mining rights on claims Nos 59126 to A-59129, namely development license No. 1850, A-59132 and A-59133, namely development license No. 1851, A-59283 and A-59284, namely development license No. 2237, A-59285 and A-59286, namely development license No. 2238, A-66983 and A-66984, namely development license No. 1777, A-59673 and A-59674, namely development license No. 2209, A-59675 and A-59676, namely, development license No. 2300, A-59677 and A-59678, namely development license No. 2301, A-59679 and A-59680, namely, development license No. 2302, A-59681 and A-59682, namely development license No. 2303, all situate in the Township of Duvernay, District of Abitibi — with buildings thereon erected, circumstances and dependences.

To be sold on THURSDAY, the TWENTY-THIRD day of MARCH 1939, at TEN o'clock in the forenoon, at the Registry Office, at Amos.

Antonio BOURBEAU, Sheriff, Amos, February 13th, 1939. 872 7-2 (First publication, Feb. 18th, 1939)

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Pâleur, Faiblesse, Mincise d'appétit, Fatigue, Nervosité, Douleurs de dos, de tête, Insularité, Particules douloureuses, Troubles intestinaux, essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES pour les Femmes Pilules et Foléine

De Chimique FRANCO Ambroise Ltd., 1904, rue St-Denis, Montréal



PREMIERES HYPOTHEQUES

Désirez-vous faire de bons placements d'argent sur de belles terres de cultivateurs, au taux de huit (8%) pour cent l'an. —PREMIERE HYPOTHEQUE, — pour une somme ne dépassant pas la moitié de la valeur de ces terres ?

Adressez-vous à: —

JULES LAVIGNE

NOTAIRE

La Sarre,

1-2

ABITIBI, Qué.

Gin de KUYPER

RECETTE ORIGINALE DE LA PONCE

- Le jus d'un citron • Eau bien chaude
- Sucre au goût • Un peu de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

302F

40 onces

\$280

26 onces

\$200

10 onces

90¢

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER à SON, Dordrecht, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE

Les beurres de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie qui furent offerts plus librement sur le marché anglais contribuèrent à un ralentissement assez marqué dans nos ventes vers l'exportation et en y ajoutant une demande domestique très modérée pour besoins immédiats seulement, une tranquillité assez apparente s'est développée sur ce marché durant cette dernière semaine et un léger recul des prix fut enregistré.

Bien que l'on rapporte que des expéditions assez importantes aient été dirigées outre-mer depuis le début du présent mois, notre surplus actuel serait encore assez substantiel et laisserait entrevoir une situation encore incertaine d'ici l'ouverture d'une nouvelle saison régulière de production.

Présentement, surtout pour les livraisons futures, nos principaux distributeurs ne transigent que prudemment. Par contre, certains détenteurs maintenant disposés à se départir incessamment de leurs stocks provisionnements, acceptent des prix légèrement inférieurs à ceux en cours afin de trouver des acheteurs et ces deux derniers facteurs occasionnent généralement une baisse plus prononcée des prix.

Au cours de l'avant-midi lundi, le 24 février, les prix No. 1 Pasteurisé reclassifié au gros variaient de 21¢ à 22¢ la livre et le beurre frais de 21 5-8c à 22c la livre.

FROMAGE

Ce marché est tranquille et les prix stationnaires au niveau de 11¢ à 11½c la livre pour les arrivages courants colorés de Québec.

Volailles vivantes:

La demande est encore limitée, mais avec une légère diminution d'arrivages, l'offre fut plus restreinte et il fut possible de maintenir les prix stables.

Volailles abattues:

La demande est bonne et aucun changement important à noter dans les prix.

Oeufs:

Montréal et Québec:

Les récentes tempêtes de neige ainsi que la quantité d'oeufs réquisitionnés pour fin d'incubation furent de nature à réduire considérablement les arrivages réguliers.

Avec une demande très active et une distribution très rapide, ce marché fut très ferme et à la hausse pour toutes les différentes catégories.

Veaux abattus:

Montréal et Québec:

Marché stable et prix soutenus.

Porcs abattus:

Montréal et Québec:

Marché tranquille et prix légèrement plus faibles.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 février, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail et Québec, Limitée.

PORCS

Bacons (180-230 lbs) Prix de base \$9.75 (1c — \$10.00 (2) Selects (190 — 230 lbs) Prime par tête de \$1.

Bouchers — (160 — 240 lbs. — Coupe par tête de \$1.25.

Légers — (Moins de 160 lbs. — Coupe non spécifiée.

Pesants — (240 — 270 lbs.) — Coupe par tête de \$2.50.

Extra Pesants—(plus de 270 lbs) — Coupes de \$1.50 et \$2. du 100 livres.

Truies — 7c et 7½c la livre.

Porcs classés abattus — 13.35.

VEAUX DE LAIT

Choix 10.50—11.00

Bon 10.00—10.50

Moyen 9.00—9.50

Commun 6.00—8.00

VEAUX DE CHAMPS

Bon 4.00 — 4.25

Moyen 3.75 — 4.00

Commun 3.00 — 3.50

MOUTONS

Bon 4.50 — 5.00

Commun 2.50 — 3.50

AGNEAUX

Lots mélangés 7.00 — 7.50

VACHES

Choix 5.25 — 5.50

Bonne 5.00 — 5.25

Moyenne 4.00 — 4.50

Commune 3.00 — 3.50

Très Com. 2.50 — 3.00

TAUREAUX	
Choix	5.25 — 5.50
Bon	4.50 — 5.00
Moyen	4.25 — 4.50
Commun	3.50 — 3.75
BOUVILLONS	
Choix	7.75 — 8.00
Bon	7.25 — 7.50
Moyen	6.25 — 7.00
Commun	5.00 — 5.50
Com. Lég.	4.00 — 4.50
TAURES	
Choix	6.25 — 6.50
Bonne	6.00 — 6.25
Moyenne	5.00 — 5.50
Commune	3.50 — 4.50

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec

SUCCURSALE DE QUEBEC

Semaine finissant le 18 février 1939

OEUFS

A—(Gros)	24c
A—(Moyens)	21c
A—(Poulettes)	20c
B—	20c
C—	19c

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

A—6 lbs et plus	25c
B—6 lbs et plus	23c

VEAUX ABATTUS

Bons	15c
------	-----

POULES ABATTUES

A—5 lbs et plus	19c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
B—5 lbs et plus	17c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—5 lbs et plus	15c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	23c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	21c
C—6 lbs et plus	18c
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	17c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous re tenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix	
140 lbs à 170 lbs	12c
Plus prime	\$1.00
B—Bacon 140 lbs à 170 lbs	12c
Bouchers, 120 lbs à 170 lbs	11½c
Légers, 100 lbs à 120 lbs	11½c
Lourds, 170 lbs à 200 lbs	11c
Bons	13c

Coopérative Fédérée de Québec

130 rue St-Paul-Est, MONTREAL

Semaine finissant le 18 février 1939

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c
Coqs	13c

VOLAILLES VIVANTES

Poulets à rotir (Gris)

A—6 lbs et plus	21c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	14c

(Rouges)

A—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	17c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c

N.B. — Les polets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payées aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons	13½c
Moyens	13c
Communs	11½c

OEUFS

A—(Gros)	25c
A—(Moyens)	22c
B—	20c
Poulettes	20c
C—	19c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	20c
B	24c
C	22c

OIES ABATTUES

A	19c
B	17c
C	14c

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus	09c
---------------	-----

PIGEONS VIVANTS

le couple	15c
-----------	-----

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs et plus	27c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	25c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	23c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus	27c
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs et plus	21c
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	20c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus	23c
A—5 lbs et plus	22c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c
B—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c



C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c

PRIX DE REMISE POUR BEURRE

Montréal et Succursale de Québec

Semaine finissant le 13 février 1939

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé	22½c
No. 1 non pasteurisé	21½c
No. 2	21½c

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

- (1) Nourris et abreuvés.
- (2) Par camion.

Tél. No. 45 C. P. 99

FELIX ALLARD

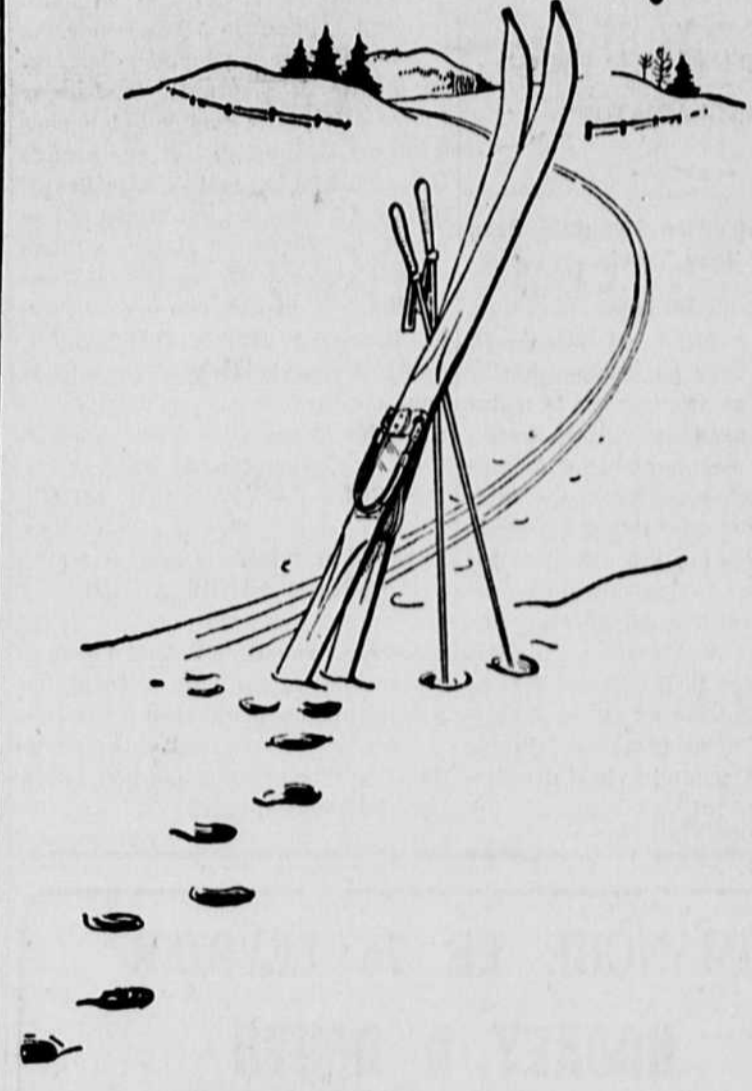
AVOCAT

Edifice de:—

Germain & Lafrance, Ltée

AMOS, QUE.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE



LA BIÈRE DE BON GOÛT

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ FATIGUE HABITUELLE
ÉPUISEMENT MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES

PILULES MORO

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montreal

THEATRE ROYAL - AMOS

LE 26 FEVRIER 1939.

"GOING PLACES"

avec Dick Powell, Anita Louise, Allen Jenkins.

LES 27-28 FEVRIER 1939.

"THE GLADIATOR"

avec Joe E. Brown, Man Mountain Dean, June Travis.

LES 1-2 MARS 1939.

"MIRAGES"

avec Jeanne Aubert, Michel Simon, Jean-Louis Barrault, Arletty Paul Derval, Pierre Nay.

7ième épisode de la série

"SECRET OF TREASURE ISLE"

LES 3-4 MARS 1939.

"TOPPER TAKES A TRIP"

avec Connie Bennett, Roland Young.

THEATRE ROYAL - AMOS

Dimanche le 26 février:

"GOING PLACES"

—avec—

Anita Louise et Allen Jenkins.

Comédie musicale qui nous présente l'agréable chanteur Dick Powell dans un répertoire de ses chansons favorites, habilement soutenu par la belle Anita Louise et l'incomparable comique, Allen Jenkins.

Lundi et mardi, 27 et 28 février:

"THE GLADIATOR"

—avec—

Joe E. Brown, Man Mountain Dean et June Travis.

Après avoir interrompu ses études, Joe E. Brown décide, au bout de 12 ans de retourner au collège. Inutile de dire qu'il se trouve pour le moins "déclassé" parmi ses jeunes camarades. Aussi, ces derniers lui font-ils toutes les niches, au point de l'abîmer jusqu'au dernier ridicule. Tout-à-coup, un professeur a besoin d'un sujet pour tenter l'expérience d'un nouveau sérum qui doit déceupler ses forces physiques et mentales. Son choix s'arrête sur Joe E. Brown qui devient alors un surhomme au grand ébahissement des jeunes tyrans qui jusque là lui avaient rendu la vie si désagréable.

Mercredi et jeudi, 1 et 2 mars:

"MIRAGES"

—avec—

Jeanne Aubert, Michel Simon, Jean-Louis Barrault, Arletty, Paul Derval, Pierre Nay et Nicole Vattier.

Pierre est amoureux de Jeanne à qui il est fiancé. Seulement, la devine s'attache à nos deux amoureux en refusant du travail au premier, (ingénieur de talent), et en étant son seul gagne-pain à la seconde.

Jeanne entre aux Folles-Bergères en qualité de figurante, tandis que Pierre doit partir comme colon pour le Maroc. Jeanne devient une grande étoile parisienne, mais décide de répondre à l'appel de son fiancé qui se meurt des fièvres au Maroc. A l'insu de ce dernier, elle revient à Paris enlaidir de nouveaux lauriers, et Pierre, de passage dans la Ville-Lumière, assiste à l'un de ses triomphes, hélas pour comprendre que sa destinée irrévocable le rappelle vers la brousse.

7ième épisode de "SECRET OF TREASURE ISLE"

Vendredi et samedi, 3 et 4 mars:

"TOPPER TAKES A TRIP"

—avec—

Connie Bennett et Roland Young

Comédie amusante au possible, qui a remporté un franc succès sur toutes les scènes américaines et canadiennes. Film spécial que l'on aurait bien tort de manquer.

Dix-septième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec

suite et fin

A sa réunion d'hier, votre bureau de direction a décidé de payer le dividende régulier sur les actions privilégiées.

Il a aussi décidé d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes suivantes:

Beurre	1/8c la livre
Fromage	1/16c la livre
Moulées alimentaires	12c la poche
Engrais chimiques	5%
Insecticides, tuyaux de drainage, tôle, broche, matériel d'emballage, ficelle d'engravage	5%

Pour accroître le nombre des organisations qui nous sont affiliées et, en même temps, pour faire tout ce qui est humainement possible afin de remettre aux sociétés indépendantes une part des profits que la Fédérée a faits en transigeant avec elles, votre bureau de direction offre aux sociétés ou syndicats coopératifs non affiliés de porter à leur crédit 50% des ristournes auxquelles elles pourraient avoir droit, si, d'ici au 30 avril on veut se joindre à nous conformément aux dispositions de la loi.

Notre chiffre d'affaires en 1938 s'est élevé à \$11,731,442.51, comparativement à \$11,488,119.87 pour 1937, soit une augmentation de \$253,322.64; ceci en dépit d'une diminution considérable des prix des engrais alimentaires et en dépit d'une forte contraction du volume de nos réceptions et de nos ventes de grains de semence.

La lecture du bilan vous indique que nos profits bruts sont de \$733,594.39, soit 6.26% du chiffre total de nos affaires. Les frais directs se totalisent à \$300,132.33, soit 2.56%; les frais d'administration à \$320,113.01, soit 2.73%, laissant un surplus de \$113,349.59, ou 0.97%.

Après avoir fait les réserves nécessaires pour couvrir la dépréciation des immeubles, de l'outillage, les mauvais comptes, etc., nous restons avec un profit net de \$89,540.17, ou 0.76 1/13% du chiffre d'affaires.

Le département du beurre indique une augmentation de 48,830 boîtes, ou 31%; le département du fromage, une augmentation de 37,802 boîtes, ou 30%; les engrais chimiques, une augmentation de 1600 tonnes, ou 10%; les moulées alimentaires, une augmentation de 285,000 poches, ou 21%. Les engrais alimentaires en vrac accusent une diminution de 700,300 minots, ou 46%. Ceci s'explique par les ventes que nous avons faites à l'étranger en 1937; nous avons alors vendu environ 600,000 minots de blé-d'Inde aux Etats-Unis et à Terreneuve. Ces ventes ne se sont pas répétées en 1938. Les graines de plantes fourragères montrent une diminution de 84,367 minots, ou 52%. Cette réduction est attribuable à la faiblesse de la récolte d'avoine de semence, en 1937, et au changement de la politique du Ministère de l'Agriculture qui, contrairement à ce qui se faisait dans le passé, n'a presque rien acheté de notre organisation pour ses distributions aux colons et aux nécessiteux.

Le chiffre d'affaires de la Coopérative Canadienne du Bétail s'établit à \$1,877,511.14, comparativement à \$2,014,745.45 en 1937. Il y a une diminution apparente de \$137,334.31, parce que le chiffre des opérations de 1937 portait sur douze mois alors qu'en 1938 notre chiffre d'affaires ne représente que les transactions faites pendant onze mois.

Comme le disait monsieur le Président vingt-neuf nouvelles sociétés coopératives se sont affiliées au cours de 1938. Cent quatre-vingts sociétés sont maintenant unies à la Fédérée.

Messieurs, vous désirez sans doute des explications supplémentaires. Je vous prie de bien vouloir me poser vos questions. Je m'efforcerai d'y répondre dans la mesure de mes capacités.

es deux meilleurs acteurs de cinéma

Los Angeles, 24. — Bette Davis et Spencer Tracy ont été proclamés, hier, les gagnants du trophée de la Motion Picture Academy of Arts and Sciences, décerné chaque année à l'actrice et à l'acteur qui ont accompli la meilleure performance au cours

de l'année.

La victoire de Mlle Davis a été basée sur son jeu admirable dans "Jezebel", tandis que Tracy a remporté la palme avec son interprétation du prêtre dans "Boys' Town". Parmi les autres candidats sérieux dans la lutte pour la possession de la récompense la plus estimée du monde cinématographique, on remarquait Charles Boyer et Norma Shearer.

Congrès des bonnes routes, en Ontario

Toronto, 24. — L'hon. Eric Cross, ministre ontarien des affaires municipales, a déclaré, au congrès annuel de l'association des bonnes routes, que l'augmentation dans le coût d'administration n'était pas attribuable à "trop de gouvernements" mais plutôt aux demandes croissantes faites aux gouvernements.

"Nous avons la même machine gouvernementale qu'il y a trente ans, a-t-il déclaré. Nous avons le même gouvernement fédéral, le même gouvernement provincial et les mêmes gouvernements municipaux à l'exception de quelques municipalités de plus. Mais tandis que la machine gouvernementale est demeurée la même, les demandes faites aux gouvernements ont augmentées et continuent d'augmenter."

2 400 milles en 15 heures et 49 minutes

Honolulu. — Le "Super-Clipper" à 74 passagers a battu jeudi le record de vitesse entre San Francisco et Hawaii, en accomplissant cette course de 2,400 milles au-dessus de l'océan en 15 heures, 49 minutes. Le record précédent avait été accompli en 15 heures, 51 1-2 minutes, par Amelia Earhart, dans la première étape de l'envolée qu'elle projetait de faire autour du monde en mars 1936.

PAUL D'ARAGON

INGENIEUR CIVIL

Spécialité: — MINES

Tél.: Dexter 8777

2335, rue Hampton, MONTREAL.



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THÉ OU CAFÉ MIKADO

EMPAQUÉTÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noirest garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

DIMANCHE LE 26 FEVRIER

HOCKEY A ROUYN

Excursion d'AMOS à ROUYN par C. N. R.

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 38 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratis

COUPON

Messieurs: S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom:

Adresse:

HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes



Nouvelle adresse
831, Blvd St-Laurent, Montréal

Une Grandeur pour chaque Occasion

13 oz. \$1.20
25 oz. \$2.20
40 oz. \$3.50

Flasque Pratique Par Excellence

THREE CASTLES
EXTRA SPECIAL LIQUEUR WHISKY

Mélangé et embouteillé au Canada par Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville